



District du Gers de Football

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 17/12/2018 à 19h30

Procès-verbal N° 04

Membres convoqués : MM. BRANA – BROCAS – BRIFFOD – BURRIEL – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – DOSTES – FAUGERES – GEISSELHARDT – GLARIA – GUILLET – LAGARRIGUE – LINÉ – MARTINON – REQUENA – SAGE – SAINT YGNAN – THORIGNAC.

Mmes FRANÇOIS – GOUANELLE – GRIMAL – MEDIAMOLE – REIGNAUD – THORE.

Membres présents : MM. BRANA – BROCAS – BURRIEL – CAMILLO – FAUGERES – GEISSELHARDT – GLARIA – GUILLET – LAGARRIGUE – LINÉ – MARTINON – REQUENA – SAGE – SAINT YGNAN.

Mmes GOUANELLE – GRIMAL – MEDIAMOLE

Membres excusés : MM. DAVOINE – DIOUF – DOSTES – SAGE – THORIGNAC

Mmes FRANÇOIS – REIGNAUD – THORE

Assistent à la réunion : MM. MARSEILLOU (CTD) – MARROUAT (CDFA)



INFORMATIONS et DECISIONS du DISTRICT

Approbation procès-verbal :

En l'absence d'observation, le Comité Directeur valide le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 5 novembre 2018 (PV n° 03 publié le 23-11-2018)

INFORMATIONS DU PRESIDENT : Guy GLARIA

- > Evocation de la présence de Vincent NOLORGUES vice-président de la LFA, à l'AG d'hiver.
 - > Contrats d'objectifs 2018-2019 : détail donné de la répartition territoriale. 20 133€ pour les actions de notre District, plus 1 820€ pour les 2 sections sportives (Carnot et Pardailhan).
 - > Financement pour la LFO de 5 postes de Conseillers Techniques dont 1 pour l'arbitrage.
 - > Mise à disposition de notre CTD à l'IR2F : proposition faite par la Ligue d'une mise à disposition de 30 jours à titre gracieux jugée inéquitable par le Comité Directeur du District.
 - > Coupe du Monde Féminine 2019 : acquisition d'un pack de 63 places pour assister à un match à Montpellier dont la date sera connue en février prochain.
- Une réflexion pour la mise en place d'un projet évènementiel porté par le District est demandée.
- > Rappel : recrutement d'arbitres féminines, une priorité de la FFF.
 - > Compte rendu de la réunion fructueuse avec Bertrand DELAS, CTR de la LFO.
 - > Convention de mécénat mise en place avec la Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne pour l'attribution d'une subvention de 5 000€.

- > Courrier adressé à la Mairie d'Auch suite à son renoncement à la subvention FFA de 20 000€ qui lui était accordée en contrepartie de la signature d'une convention fédérale prévoyant la mise à disposition gratuite de ses installations au District.
- > Rappel sur le caractère confidentiel des procès-verbaux « discipline » communiqués aux membres du Comité Directeur.
- > L'horaire de convocation des joueurs et dirigeants de clubs ainsi que des officiels, aux réunions plénières de la Commission de discipline **ne doit pas être fixé avant 19 heures**.
- > Remplacement du portail d'entrée du District : Devis accepté (4 560€).



COMPTES-RENDUS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

POLE SOCIAL ET FINANCIER : Jacques GEISSELHARDT

COMMISSION DES FINANCES : présenté par Guy GLARIA

1-Opérations financières compte LFO :

- Virements bancaires obtenus :
16 845€ (acompte/rétrocessions licences 2018-2019)
20 000€ (solde du compte District 2017-2018).

3-Frais d'arbitrage novembre :

- 7 393€

4-FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) :

Courriel du 07-12-2018 reçu de la DRJSCS-OCCITANIE nous informant officiellement du rejet de notre demande de subvention (7 500€) concernant la promotion et le développement du football féminin.

Motifs invoqués : dossier concernant 2019 et actions déposées n'apparaissant pas prioritaires.

COMMISSION CAISSE DE SOLIDARITE : Présenté par Guy GLARIA

> Don de 500€ attribué à l'association AUCH FOOT FAUTEUIL pour l'aider financièrement à la réalisation de ses projets avec l'équipe les « Twisters ».

> Le Comité Directeur décide de faire un don de 210€ à l'AFM-TELETHON

COMMISSION TERRAINS ET EQUIPEMENTS : Jacques GEISSELHARDT

> FFA : pour la saison 2018-2019 la F.F.F. a attribué une enveloppe budgétaire de 15 millions d'euros visant à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur.

La part affectée à la Ligue est de 690 000€. La part revenant au Gers est de 38 140€.

Les conditions de financement et les fiches projets sont disponibles sur le site du District.

> « Bénévole du mois » : dispositif renouvelé pour la saison 2018-2019.

> Faire proposition pour récompenses et médailles à décerner en 2019.

COMMISSION DES LITIGES ET DISCIPLINE : André DAVOINE

Discipline :

Six réunions ont eu lieu afin de traiter des affaires courantes, dont 2 plénières :

- Le 08-11 PV N° 11 : 3 dossiers dont 1 soumis à instruction.
- Le 15-11 PV N° 12 : 3 dossiers dont 1 transmis à la Commission d'éthique.
- Le 22-11 PV N° 13 : 2 dossiers.
- Le 29-11 PV N° 14 : 8 dossiers.
- Le 06-12 PV N° 15 : 5 dossiers dont 1 retour d'instruction.
- Le 13-12 PV n° 16 : 7 dossiers.

Litiges :

- Le 08-11 PV N° 09 : 2 dossiers.
- Le 15-11 PV N° 10 : 1 dossier.
- Le 22-11 PV N° 11 : 2 dossiers.
- Le 29-11 PV N° 12 : 2 dossiers.
- Le 06-12 PV N° 13 : 2 dossiers.
- Le 13-12 PV N° 14 : 3 dossiers.

COMMISSION D'APPEL : Louis SAINT YGNAN

> Réunion restreinte du 16-11-18 : constat d'un désistement de club en appel.

COMMISSION TECHNIQUE DES JEUNES : Claude REQUENA

> Le 3 décembre dernier mail adressé à la Commission Régionale Féminine afin de connaître les modalités d'accession en PH féminines seniors pour la saison 2019-2020. En attente d'une réponse.

> Obligations équipes de jeunes : le Comité Directeur **valide** à l'unanimité des membres présents la proposition d'appliquer les Règlements Généraux du District, notamment les articles 59 et 60.

> Futsal U13 : aucune information reçue à ce jour de la part de la LFO sur le lieu et la date de la finale régionale. Comme chaque saison une finale départementale sera organisée.

> Remise du Label Espoir à l'A.S. MONFERRAN SAVES, le 16 décembre dernier.

> Point sur le nombre de licenciés : 5 667 licences validées à ce jour contre 5 902 la saison dernière. Un point définitif et une analyse des écarts seront effectués lors des prochains Comités Directeurs.

> Demande de dérogation de l'A.S. MONFERRAN SAVES pour autoriser un jeune joueur à pratiquer en catégorie inférieure. Dossier à constituer et à transmettre à la Commission Régionale Médicale pour décision.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS : Franck BRANA

- > 15 matchs en retard à ce jour.
- > Souhaite être informé des problèmes ou incidents rencontrés sur les terrains lors de matchs seniors.

COMMISSION DES FEMININES : Serge CAMILLO

- > 1^{ère} phase du championnat féminin terminée.
- > 12-01-2019 : réunion pour faire le point à mi-saison.

INFORMATIONS DU CTD : Patrice MARSEILLOU

1-détections-journées de perfectionnement

- > U14 : annulation de la journée départementale du 15 décembre pour ne pas entraver la compétition.
- > U13 : journée départementale le 10 novembre à Gimont. 73 jeunes présents.
Journée départementale le 1^{er} décembre à Auch (Pitous). 41 jeunes présents.
- > Féminines : séance élite U13 à U16 programmée le mercredi 19 décembre à Auch (Pitous).
- > U14 : journée départementale programmée le 6 janvier 2019 à Auch (Pitous).
- > U13 : journée départementale programmée le 5 janvier 2019 à Auch (Pitous).

2-formation de cadres

- > Certification de CFF1 du mercredi 5 décembre à Vic Fezensac : 2 candidats.

3-missions Ligue

- > 07-11-18 : rencontre club, tuteur et évaluation d'un BMF à Castéra Verduzan.
- > 12-11-18 : évaluation d'un BEF à Auch.
- > 16-11-18 : réunion de mise en place semaine 3 et 4 BEF.
- > 19-11-18 : formation des formateurs CFF.
- > 26 au 30 novembre 18 : formation semaine 3 BEF.

POLE VALORISATION ARBITRAGE ET DELEGATION : Eric BROCAS

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE : Serge CAMILLO

- > Le 30-01-2019 : réunion programmée pour étudier la situation des clubs eu égard aux règles du statut.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE : Eric BROCAS

- > Jeunes arbitres : 6 candidats admis à l'arbitrage.
- > Ressenti des arbitres à ce moment de la saison : pression des équipes et tension importante autour des stades.
- > Statut départemental de l'arbitrage à revoir.
- > A voir la faisabilité de la création d'une classe d'arbitrage à la section sportive du Lycée Pardailhan.
- > Indemnité supplémentaire de **16€** pour arbitrage en semaine : **le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents le maintien du versement de cette indemnité pour les matchs féminins joués et arbitrés le vendredi soir.**



L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Prochain Comité Directeur : date à déterminer



Le Président
Guy GLARIA

La Secrétaire Générale Adjointe
Claudette GRIMAL